



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL MODIFIEE

Vous êtes prié(e) de participer au conseil municipal ordinaire qui se tiendra le lundi 2 février 2026 à 20 heures, à la mairie de Curzon.

ORDRE DU JOUR MODIFIE

Décision du Maire :

Financiers :

- Approbation du compte financier unique 2025 – budget principal
- Approbation du compte financier unique 2025 – budget lotissement Les Fradets
- Affectation du résultat
- Taux d'imposition 2026
- Adoption budget primitif 2026 – budget principal
- Adoption budget primitif 2026 – budget lotissement Les Fradets
- Convention d'occupation du domaine public du Food Truck
- Dénomination de la salle polyvalente intergénérationnelle
- Surveillance écopastorale sur le communal de Curzon
- Prestation à cheval marais
- Vente ou don bois Marronnier
- Tarifs locations « vaisselle »
- Revalorisation des indemnités de fonction pour les maires et les adjoints

Points divers :

- Adhésion au CAUE de la Vendée

Fait à Curzon, le 20 janvier 2025
Le Maire,
Didier ROUX



MAIRIE
3 place de la Mairie
85540 CURZON
Tél : 02.51.30.81.09
Email : mairie@curzon.fr